

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe
Band: 13 (1998)
Heft: 1: Bulletin

Rubrik: Tagungen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

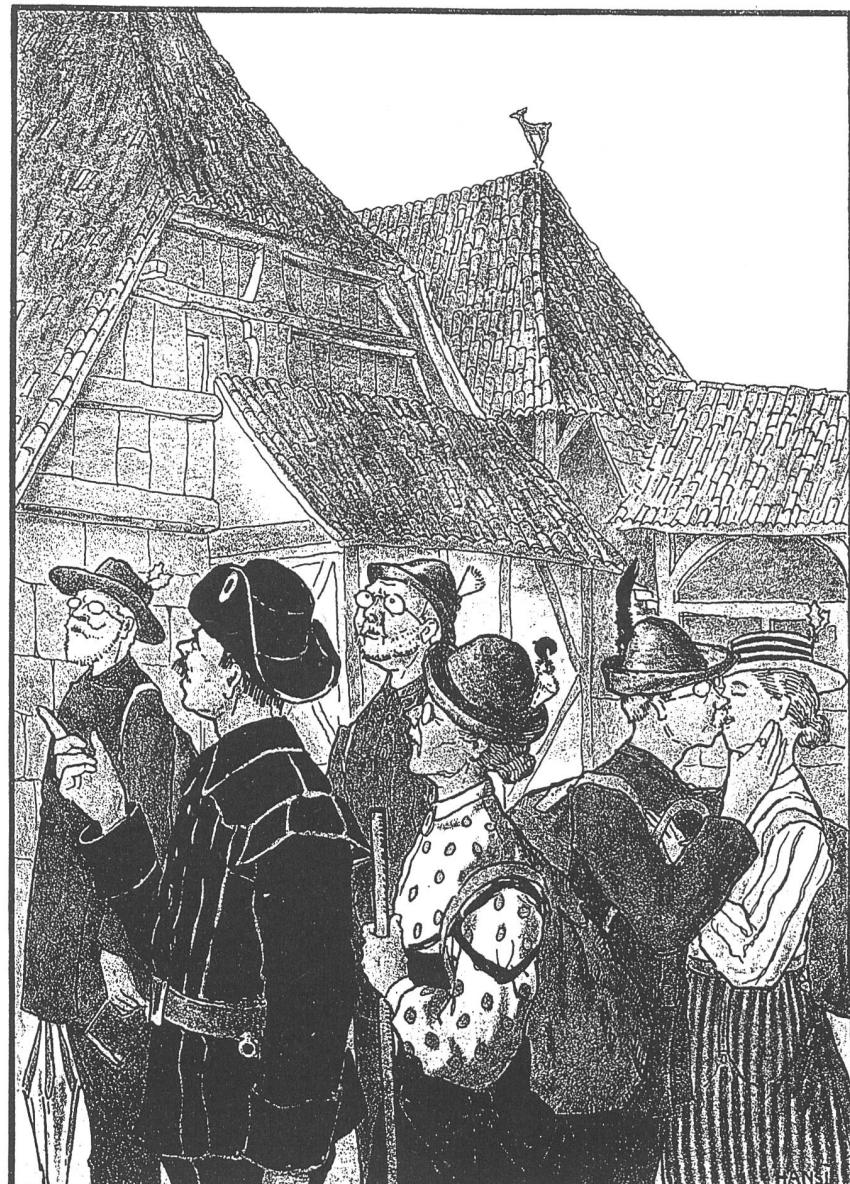
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lacunes! – Lacunes?

Environ trente collaboratrices et collaborateurs des services de conservation des monuments historiques de tous les cantons de Suisse romande ont répondu à l'invitation du service du Canton de Vaud et se sont retrouvés le 26 septembre dernier dans le canton hôte pour discuter d'un problème qui ne cesse de se présenter sous de nouveaux aspects: le problème du traitement des lacunes.

Dans son invitation, Eric Teyssiere, conservateur des monuments historiques du Canton de Vaud, a donné le ton en faisant remarquer: «Comment traiter les lacunes et les manques des peintures murales? Vaste sujet, loin d'être épuisé... ». Et la journée a donné l'occasion et le loisir d'étudier le problème sur la base de trois exemples, la grande salle du Bailly du Château d'Yverdon, l'église de Montcherand, la chapelle du Château de Chillon.

Les exemples et les problèmes n'auraient pas pu être choisis plus différents! Après une brève introduction sur l'histoire et l'histoire de la restauration du Château d'Yverdon, Eric-J. Favre-Bulle a présenté les diverses solutions s'offrant pour la grande salle du Bailly et les a proposées à la discussion. Le château a subi de grandes transformations après 1838 lorsque l'on a procédé à plusieurs interventions importantes suite à l'arrêt des activités de Johann Heinrich Pestalozzi qui y avait installé son institut d'éducation (1805-1825). A l'heure actuelle on y restaure entre autres la salle du Bailly et ses 'peintures bernoises' de la fin du XVII^e siècle. Alors que les peintures du plafond de très grande qualité ne posent pas de problèmes insurmontables, un groupe de travail interdisciplinaire a élaboré quatre concepts pour la restauration des parois: a) une 'intervention archéologique'; b) une 'intervention sur les fragments et sur les manques'; c) une 'intervention beaucoup plus forte, voire intervention par la couleur'; d) une 'intervention avec l'aide d'un artiste qui pourrait se produire sur les manques'. On a tout d'abord décidé de commencer par la solution 'b' pour arriver ensuite à 'c' et obtenir ainsi une mise en valeur du décor. Après mûres réflexions, c'est pour l'essentiel la solution 'b' qui est appliquée afin de mettre en oeuvre une scène dont la qualité est exceptionnelle. Le processus graduel de réflexion pour parvenir à



«Le toit est neuf. Mais les tuiles ont été enduites d'une couleur noire sur laquelle on a peint de la mousse, pour faire croire qu'elles sont très vieilles. On y a intercalé quelques tuiles neuves, pour faire croire que ce vieux toit venait d'être réparé.»

une solution acceptable a persuadé les participants à cette rencontre qu'il s'agit d'une restauration scrupuleuse et bien réfléchie. Une fois les travaux terminés, l'architecte aura la difficile tâche de proposer et de faire réaliser un mobilier adapté à la pièce...

Changement de cadre: la restauration des fresques du XII^e siècle du choeur de l'église romane de Montcherand (XI^e siècle) peut être considérée à bon droit comme un long chemin difficile à l'issue incertaine. Dès le début, la tâche présentait de lourds handicaps, en effet, à l'époque de la Réforme, la construction d'une grande fenêtre au sommet du choeur avait détruit à jamais d'importantes parties de la fresque

originale. Au cours de trois phases de restauration, on a essayé, au XX^e siècle, de résoudre le problème et de trouver avant tout une solution satisfaisante du point de vue esthétique pour la communauté paroissiale et les personnes fréquentant l'église. En effet, cette 'agréable' église est très prisée et très utilisée pour l'organisation de mariages (un regard dans le livre d'or exposé dans l'église confirme combien ce lieu de culte est apprécié en dépit ou à cause de son état...). En ce qui concerne ces trois phases de restauration, la première intervention est l'oeuvre d'Auguste Schmid qui a commencé les travaux en 1902. Schmid a suivi le parti suivant, mis à part la restauration traditionnelle des parties anciennes: restitu-

tion en couleurs à-plat des manques du décor géométrique et recomposition au trait des manques des personnages. On a pu contempler le résultat de son intervention jusqu'en 1970. En 1972, Théo-Antoine Hermanès a entrepris une deuxième restauration, au cours de laquelle il supprima l'ensemble des compléments apportés par son prédécesseur. Le résultat de ses efforts est apparu trop sobre et trop austère à la paroisse et aux personnes fréquentant l'église parce que les grandes lacunes ont apparemment plutôt eu un effet dérangeant que révélateur. En 1992, on a demandé à Thérèse Mauris qui avait déjà collaboré à la deuxième phase de restauration, de proposer une solution plus esthétique et plus plaisante. Thérèse Mauris a pris le parti d'un retour à l'état voulu par Schmid, plus ou moins fidèlement exécuté dans la partie basse de la peinture (apôtres), mais renonçant à compléter les figures de la partie haute (Christ et symboles évangéliques). S'en sont suivis de violents démêlés entre la restauratrice soutenue par la paroisse d'une part et le service cantonal de conservation des monuments historiques et ses organes de l'autre part. Le résultat de cette intervention est fort problématique; la question qui se pose est la suivante: comment peut-on, plus de 30 ans après l'adoption de la Charte de Venise (1964), agir comme si ce code déontologique et tous les efforts entrepris depuis par l'Icomos et d'autres institutions

n'avaient jamais existé. Les générations futures de restaurateurs, de conservateurs des monuments historiques et de 'princes de l'Eglise' jugeront cette restauration à mon avis fort problématique et je ne suis pas du tout sûr que leur jugement sera favorable...

Le Château de Chillon: les restaurations sont une tradition au Château de Chillon depuis 1897, date de la première intervention qui dura jusqu'en 1920. A lui seul l'énorme flux de visiteurs - environ 300 000 chaque année ce qui fait 15 millions depuis le début - nécessite des travaux réguliers d'entretien, de mise en état et de restauration. Il faut noter la restauration particulièrement remarquable de la chapelle du Château de Chillon. Fort de ses expériences dans ce domaine, le service de conservation du Canton de Vaud a créé un groupe de travail pluridisciplinaire et a organisé en 1991 et en 1993 deux colloques scientifiques réunissant des spécialistes internationaux. Le résultat est stupéfiant, grâce à un système conçu avec subtilité et raffinement de projection de diapositives élaborées à l'aide d'un ordinateur, on est parvenu à une solution convaincante du point de vue esthétique et en tout cas défendable sur le plan scientifique. La réversibilité est ici à l'ordre du jour et les coûts relativement élevés occasionnés par l'élaboration et à la mise en application du concept et par l'entretien de l'ensemble semblent justifiés

pour cet objet tout à fait remarquable. Voici ce qu'écrivit à ce propos l'architecte cantonal du Canton de Vaud, Jean-Pierre Dresco, dans un commentaire résumé sur la restauration (La Chapelle du Château de Chillon, J.-P. Dresco et al., p. 8) : «La concrétisation d'une idée apparemment simple a donc exigé une bonne dose de persévérance, beaucoup d'imagination et longs tâtonnements. La récompense étant que le résultat a été bien accueilli par les visiteurs et par les spécialistes. Le système de projection d'images mis au point à Chillon ne doit pas pourtant être considéré comme une solution universelle: il n'est possible que s'il est intégré à un ensemble de dispositions techniques, architecturales et muséographiques. Sa cohérence doit être assurée par un concept général clairement exprimé. Son exécution, enfin, n'est envisageable que par une équipe compétente et très coordonnée. Nous espérons que la restauration de la chapelle de Chillon contribuera de manière positive à enrichir le débat sur la conservation du patrimoine historique. Surtout, nous osons également espérer que cette réalisation convaincra les visiteurs qu'il est possible de répondre à leurs attentes sans obligatoirement donner dans la reconstitution soi-disant historique.»

Gian-Willi Vonesch

Die österreichische Konservatorentagung in Kärnten, 29.9. - 3.10.1997

Das Bundesdenkmalamt führte die alljährlich in einem anderen Bundesland stattfinnende österreichische Konservatorentagung heuer in Kärnten durch. Da Kärtents Kunstrandschaft mit seinen über 1000 Kirchen (bei ca. 550 000 Einwohnern) stark vom sakralen, im überwiegenden Fall auf das Mittelalter zurückgehenden Kunstbesitz bestimmt ist, wurde als Tagungsthema die kirchliche Denkmalpflege gewählt. Das dramaturgisch geschickt aufgebaute Programm wechselte ab zwischen Vorträgen und Besichtigungen und umfasste auch eine Exkursion ins Nachbarland Slowenien. Eine Sitzung wurde gemeinsam mit den Teilnehmern der Bauamttagung der österreichischen

Diözesen abgehalten. Die feierliche Abschluss-Sitzung im grossen Wappensaal des Landhauses zu Klagenfurt gipfelte in einem engagierten Festvortrag der Bundesministerin für Unterricht und kulturelle Angelegenheiten, Elisabeth Gehrer. Sie plädierte für eine umfassende Bildung, in welcher der musisch-creativen Seite genügend Platz zukommen müsse. Diese sei der beste Garant für Innovationen. Um den Denkmalpflegegedanken bei der Jugend zu fördern wird unter dem Titel «Erinnern und Gestalten» in ganz Österreich ein Wettbewerb ausgeschrieben, mit welchem die Jugendlichen eingeladen werden, hinter die Hüllen der Kulturdenkmäler zu schauen. Die Ministerin rühmte den Ende Jahr aus dem Dienst scheidenden Präsidenten des Bundesdenkmalamts Gerhard Sailer, und verlieh verschiedenen Kärtner Persönlichkeiten Medaillen für Verdienste um den Denk-

malschutz, eine Aktion von hoher Wirksamkeit in der Bevölkerung und in den Medien, welche man sich – mutatis mutandis – auch für die Schweiz vorstellen könnte. «Existenzfragen kirchlicher Denkmäler und Erhaltungsstrategien» – so der Titel des Kernvortrages von Generalkonservator Ernst Bacher – standen im Zentrum der Tagung. Bei den derzeitigen Subventionierungsmöglichkeiten stehen in Österreich für jede Kirche alle 10 Jahre durchschnittlich umgerechnet 15'000 Franken an Denkmalpflegebeiträgen zur Verfügung. Angesichts dieser Finanzknappheit will das Bundesdenkmalamt den Weg des dauernden kontrollierten Bauunterhalts und der notwendigen Konservierungen anstelle von teuren Restaurierungen, gefolgt von Perioden der Vernäglässigung beschreiten. Es befindet sich damit in Übereinstimmung mit der international geforderten substanzschonenden «Preventive Conser-